



**DN n° 814 - Semaine du 31 mars au 6 avril 2008**

**Maroc - Belgique - Europe - Divers**

## Editorial

### **Islam belge : un processus démocratique à préserver**

L'institutionnalisation de l'islam en Belgique aura mis, de la reconnaissance du culte en 1974 aux premières reconnaissances de mosquées par la Région wallonne, plus de trente ans à se concrétiser, permettant désormais le financement de ce culte au même titre que les autres religions reconnues.

Si dans le débat public il est généralement fait état des difficultés réelles et récurrentes rencontrées par les membres de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, l'originalité de l'organisation du culte musulman et ses avancées, certes insuffisantes mais concrètes, sont plus rarement mentionnées alors qu'elles participent pourtant d'une « normalisation » de ce culte dans notre paysage institutionnel. Si des mesures correctrices s'avèrent urgentes, les acquis engrangés aujourd'hui augurent bel et bien enfin d'une égalité de traitement avec les autres cultes reconnus.

Le trop long processus de reconnaissance de l'islam résulte d'un contexte extrêmement suspicieux à l'égard des musulmans et de la difficulté politique de dégager les moyens budgétaires nécessaires. Néanmoins, cette lente gestation a toutefois abouti à une architecture institutionnelle novatrice associant normes démocratiques et responsabilisation des acteurs concernés. De plus, la vigilance de divers acteurs quant au respect du principe de la séparation des pouvoirs a partiellement protégé le culte musulman des velléités de mise sous tutelle par le politique, comme cela est le cas actuellement en France.

De ce point de vue, les modèles belge et français reflètent deux types de rapports sociaux très différents à l'égard de leurs citoyens de culte musulman : le modèle français prolonge des rapports coloniaux en maintenant une relation de domination par l'infantilisation de ses citoyens musulmans alors que le modèle belge a choisi de responsabiliser les musulmans en leur reconnaissant la capacité de choisir leurs représentants tout en les soumettant aux règles de contrôle en vigueur pour les autres cultes, à l'exception notable du screening applicable aux seuls musulmans et critiquable de ce fait.

L'innovation majeure de l'organisation du culte musulman en Belgique est précisément son caractère démocratique, raison pour laquelle elle fut soutenue,

faut-il le rappeler, par l'ensemble des partis démocratiques.

Ce système de représentation permet non seulement une déclaration individuelle et volontaire de qualité de croyant-e dès 16 ans, mais aussi d'élire tous les dix ans l'organe représentatif du chef du culte qui à l'issue de son mandat doit rendre des comptes à son électorat avant d'en briguer un autre. Toute personne, homme ou femme, qui s'est déclarée musulman-e et s'est inscrit-e sur les registres des mosquées, peut participer à ces élections.

Cette procédure contribue, à chaque élection, à une réelle et potentielle ouverture du chef du culte plutôt qu'à la constitution d'une structure figée et immuable. Ce processus électif, unique pour une religion, permet de refléter les changements sociologiques de la population musulmane, de faire émerger des tendances issues du terroir, de diluer l'influence des pouvoirs étrangers, mais aussi d'associer les femmes à la gestion du temporel du culte ce dont on ne trouve que très peu d'équivalent dans les structures fédérales des autres religions.

Ce système électif doit donc être amélioré plutôt que disqualifié, notamment, par ceux qui veulent figer les rapports de force en jeu au détriment d'une réelle représentativité démocratique.

La première des améliorations doit consister dans l'élaboration de listes électorales « déséthnicisées » : les électeurs doivent en effet pouvoir choisir leurs représentant-es, sur base des qualités et programmes des candidat-es plutôt qu'en fonction de la nationalité d'origine ou de la conversion à l'islam. Les changements sociologiques observés sur le terrain plaident, d'ailleurs, en faveur de la suppression de ce système : de plus en plus de musulmans, y compris au sein de l'Exécutif actuel, estiment ce critère non pertinent, et les jeunes s'intéressent davantage aux savoirs et aux compétences des représentant-es religieux qu'à leur origine.

C'est dès lors le résultat du processus électif qui doit déterminer le caractère diversifié des membres de l'organe représentatif du culte et non les critères définis a priori par les autorités belges ou étrangères. Cette immixtion du politique dans la composition des listes électorales constitue, depuis son origine, une des principales sources de tensions entre les groupes en présence.

Une deuxième source de conflits émergea des conditions matérielles et financières inconfortables avec lesquelles l'organe représentatif des musulmans (et ses prédécesseurs) dû composer, même si, dans un second temps, la situation se normalisa. Aucune autre institution placée dans les mêmes conditions n'aurait pu mieux faire. Les conflits qui ont résulté de ces contraintes fournissent ainsi des arguments à ceux qui racialisent les difficultés rencontrées en rendant la « nature » même des musulmans responsables de ces dysfonctionnements.

Une troisième source de tensions provient des rapports de pouvoir inhérents à tout groupe[1], entre les membres de l'Assemblée Générale (AG) et l'Exécutif des musulmans de Belgique. Depuis peu (2007), les autorités belges ont développé un arsenal législatif et réglementaire clarifiant les missions de chacun et permettant un meilleur contrôle de la gestion du temporel du culte tant au niveau local que fédéral. Ainsi, l'Exécutif a notamment été invité à rédiger un règlement d'ordre

intérieur afin d’organiser ses rapports avec l’AG. En cas de crise, le recours à ces outils légaux pour faire respecter les règles et la transparence doit contribuer à asseoir l’indépendance de l’organe du chef du culte et à renforcer sa crédibilité.

Les propositions de nommer un nouvel exécutif sur base de la reconnaissance des fédérations existantes ou d’organiser des assises ne sont, en aucune manière, destinées à sortir l’Organe musulman du chef du culte de ses difficultés actuelles, mais visent au contraire à privilégier des intérêts partisans et à restaurer, voire à ré légitimer, les interventions extérieures (belges ou étrangères) alors qu’elles sont précisément une des principales pierres d’achoppement sur laquelle bute cet organe.

Rappelons par ailleurs qu’il n’entre nullement dans la mission de cet Organe de représenter la population musulmane de Belgique, ni de se prononcer sur les questions sociales ou politiques touchant de près ou de loin l’islam.

Ce dont les musulmans de Belgique ont besoin aujourd’hui, c’est de pouvoir travailler dans la sérénité. L’organe du chef du culte, comme toute jeune institution, doit bénéficier du temps nécessaire à la fois à son rodage et à la maîtrise du nouvel arsenal juridique fraîchement élaboré.

La gestion responsable et transparente du temporel du culte est un des garants de la pacification des relations au sein de cet organe. Cette pacification implique aussi d’avoir une plus grande confiance dans nos institutions et dans la population de culte musulman.

L’arrêt de l’immixtion du politique dans le fonctionnement de cet organe tout comme la reconnaissance d’une citoyenneté pleine et entière des musulmans de Belgique sont autant d’impératifs à la normalisation de l’islam dans notre pays.

Nouria Ouali (chercheure ULB)  
Souhail Chichah (chercheur ULB)

[1] Des difficultés semblables existent dans les autres cultes organisés sur base d’assemblées, mais elles ne font pas l’objet de la même actualité.

[\*\*Top\*\*](#)

## **Maroc**





remercier l'AMDH pour l'action qu'elle a menée pour sa libération.

Une modeste cérémonie d'accueil a été improvisée à cette occasion lors de laquelle ont participé plusieurs responsables de l'AMDH et de l'UNIM et où il y'eut prises de parole de:

- Fouad MOURTADA.
- Khadija RYADI, Présidente de l'AMDH
- Ali AMMAR, avocat de MOURTADA et membre du bureau central de l'AMDH.
- Badia AARAB secrétaire générale du nouveau bureau national de l'UNIM.
- Le père de Fouad MOURTADA.

L'ambiance était sympathique, tout le monde était bien content de la libération de Fouad acquise grâce à la mobilisation nationale et internationale des défenseurs des droits humains et des amants de la liberté.

---

### **Marocains résidant à l'étranger : Une communauté qui tend vers plus de mixité**

Selon le Haut Commissariat au Plan qui vient de publier son enquête sur «L'insertion socio-économique des MRE dans les pays d'accueil», la communauté des MRE tend vers plus de mixité.

La communauté des Marocains résidant à l'étranger (MRE), qui s'élève à environ 3,18 millions de personnes (54,6 % d'hommes et 45,4 % de femmes), est appelée à connaître plus de mixité en raison notamment de la féminisation croissante de la population active, estime le Haut Commissariat au Plan (HCP). La structure par sexe des MRE chefs de ménage migrants est constituée de 94,1 % d'hommes contre 5,9 % seulement de femmes, précise le HCP, qui vient de publier les résultats de son enquête sur « l'insertion socio-économique des MRE dans les pays d'accueil », réalisée en 2005 sur un échantillon de 2.832 chefs de ménage marocains résidant à l'étranger. L'âge moyen des MRE a tendance à s'élèver.

De 20 ans dans les années 60, il est passé à 23 ans dans les années 80 avant de grimper à 28 ans dans les années 2000, indique le HCP, qui souligne que l'âge moyen actuel des chefs de ménage migrants enquêtés est de 42,3 ans, une moyenne qui « reflète une pyramide des âges essentiellement répartie entre 30 et 60 ans ». Selon l'enquête, 63,7 % des MRE avaient émigré à l'étranger il y a au moins 15 ans et environ le tiers (36,2 %), résidait à l'étranger il y a moins de 15 ans, dont sept sur dix ont une ancienneté migratoire inférieure à 5 ans. Il ressort également de l'enquête du HCP que 85,6% des chefs de ménage migrants sont mariés, 11,4 % sont des célibataires, 2,2% sont des divorcés et 0,8 % sont des veufs. La ventilation de l'ensemble des MRE âgés de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et l'âge, montre qu'une proportion importante de la population migrante des deux sexes est mariée (62,9%), 35,4 % sont des célibataires, 1,1 % sont des divorcés et 0,6 % sont des veufs. La communauté des MRE est également marquée par sa jeunesse. L'âge moyen de cette communauté est de 26,3 ans (27,7 ans pour les hommes contre 24,7 pour les femmes). Selon les groupes d'âges fonctionnels, les MRE se répartissent à raison de 68,2 % pour les 15-59 ans (avec 68,8 % pour les hommes et 67,4 % pour les femmes) et 29 % pour les moins de 15 ans (26,9% pour les hommes et 31,5 %



pour les femmes). Concernant l'insertion des MRE par l'éducation et la formation, il ressort de l'étude une nette évolution du niveau de scolarisation des MRE chefs de ménage. Parmi ces derniers, 17,7 % n'ont aucun niveau d'instruction, 18,5 % ont le niveau primaire, 39,2 ont un niveau secondaire et 19,8% ont un niveau universitaire. L'enquête montre, également, une faible adéquation entre l'éducation et l'emploi et un faible accès des MRE employés à la formation professionnelle. En effet, 42,4 % des MRE chefs de ménage affirment que l'emploi qu'ils occupent ne correspond pas du tout à leur formation, 27,8 % des sondés qualifient cette adéquation de moyenne et seulement 29,9 % estiment que leur emploi est en parfaite relation avec leurs formations et diplômes.

Le 27-3-2008

Par : MAP

---

### **Appel à candidature**

Vous êtes photographe marocain habitant au Maroc ? Envoyez vos travaux (autour des droits de l'homme) au mail [florencecedarsi@yahoo.fr](mailto:florencecedarsi@yahoo.fr). Un artiste sera choisi pour intégrer une expo collective intitulée Moving Walls : A Documentary Photography Exhibition, qui sera montrée du 15 mai au 14 juin à l'Ecole des Beaux-Arts de Casa.

<http://soros.org/initiatives/photography/movingwalls/international>

---

Bonjour a Tous,

Avis aux intéressé (e)s, voici un rapport que j'ai rédigé en 2007 au sujet du conseil des marocains de l'étranger à la demande de l'équipe migration du conseil consultatif des droits de l'homme.

Au sujet du nombre de membre, la vision était un peu large, mais c'était le résultat d'un calcul de propostionalité 1 conseiller pour plus de 30 000 citoyens marocains à l'étranger , le Dahir qui prévoit 50 membres, soit 1 conseiller pour plus de 70 000 marocains à l'étranger, ce qui est, il me semble plus raisonnable en terme de gestion.

Outre cette donnée quantitative, les propositions "qualitatives" sont à l'ordre du jour pour ouvrir la "Réflexion" sur la liste actuelle...

[http://www.ccdh.org.ma/migration/IMG/Contribution\\_CSE\\_Latifa\\_CHAKRI.pdf](http://www.ccdh.org.ma/migration/IMG/Contribution_CSE_Latifa_CHAKRI.pdf)

A bon entendeur,

Latifa CHAKRI

TRES IMPORTANT  
POUR  
MRE



Abattement fiscal pour les voitures rapatriées

Les MRE en retour définitif au Maroc bénéficient depuis une semaine d'un abattement de 75% applicable sur la valeur à l'état neuf des véhicules de tourisme.

Cet avantage est soumis à condition. Il est limité à un seul véhicule pour une valeur tout au plus égale à 250.000 DH et pour les seuls retraités de 60 ans et plus. Le véhicule rapatrié ne peut être vendu pendant 4 ans. Pour en bénéficier, les intéressés doivent déposer une requête auprès de leur circonscription douanière accompagnée de pièces listées sur le site Internet de la douane ([www.douane.gov.ma](http://www.douane.gov.ma)).

[\*\*Top\*\*](#)

**Belgique**





Avenue Mohammed El Fassi 4 Tour Hassan Rabat Tel :  
+212.37.26.80.64 Fax : +212.37.76.93.58 E-mail :  
[cooperationbelge@menara.ma](mailto:cooperationbelge@menara.ma)

### **Instance de représentation de la coopération fédérale au développement:**

Conseiller à la coopération: M. Marc HEIRMAN Secrétaire d'ambassade à la coopération : M. Filip DE MAESSCHALCK

(A suivre) Titre de la semaine prochaine :  
Coopération bilatérale entre Wallonie-Bruxelles et le Maroc

---

### **Visite d'une délégation flamande à Rabat**

La maison de la culture maroco-flamande "Daarkom" est le premier espace culturel construit autour d'un concept rénovateur, porteur d'espoir, de solidarité et de partage, a indiqué mardi à Rabat M. Mohamed Ameur, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'Etranger.

Lors de ses entretiens avec le ministre de la culture, de la jeunesse et des sports du gouvernement flamand, M. Bert Anciaux, en visite au Maroc à la tête d'une importante délégation, M. Ameur a souligné l'importance du "partenariat entre les deux communautés, les deux pays et les deux cultures".

Daarkom, ce lieu de rencontres interculturelles, qui a pour objet de rapprocher les deux communautés "est entièrement soutenu par le gouvernement marocain", a affirmé le ministre, soulignant la volonté de faire de son inauguration, à la fin de cette année, un évènement culturel et politique par l'organisation d'une semaine culturelle à cette occasion.

Rappelant la longue histoire de la multiculturalité marocaine, M. Ameur a signalé la volonté de son département de créer des espaces culturels, prenant pour modèle celui de "Daarkom", dans d'autres pays particulièrement dans ceux où se trouvent une forte communauté marocaine, lui permettant ainsi non seulement de s'intégrer mais également d'échanger et de transmettre les valeurs de partage et de solidarité, deux valeurs fondamentales dans la culture marocaine.

M. Bert Anciaux a pour sa part exprimé sa satisfaction de la réalisation d'un rêve longuement caressé, soulignant l'intérêt qu'accordent les autorités belges aux Marocains résidant en Belgique, qui représentent la deuxième communauté après celle des Flamands.

"Un projet comme Daarkom permettra de construire l'avenir ensemble, particulièrement avec les jeunes", a indiqué le responsable flamand, affirmant que cette structure engendrera un sentiment de fierté chez les deux communautés.

La visite de la délégation flamande s'inscrit dans le cadre de la poursuite des concertations maroco-flamandes sur la coopération culturelle entre les deux parties,



notamment le suivi de la réalisation de la Maison de la culture maroco-flamande.

Daarkom s'inscrit dans le cadre d'un accord signé en mai 2006 entre le ministère de la culture et de la jeunesse et le ministère chargé de la communauté marocaine à l'étranger.

Le lieu choisi pour abriter Daarkom est un ancien bâtiment, autrefois théâtre de "la Gaieté", situé au centre de Bruxelles, capitale de la Flandre et ville multiculturelle, caractérisée par une forte communauté marocaine.

La rénovation de ce bâtiment est prise en charge par la partie marocaine qui financera les travaux d'architecture et d'artisanat marocains qui seront introduits dans cette maison.

Daarkom est composée notamment d'un espace d'accueil accessible et convivial, une salle de théâtre pour le programme culturel, une salle de conférences, un atelier et des lieux d'expositions, outre les locaux administratifs.

La délégation accompagnant le responsable flamand est composée de hauts cadres et experts ainsi que du directeur de "Daarkom", Mme Jamila Idrissi, flamande d'origine marocaine.

MAP

---

### **Les chauffeurs de bus De Lijn demandent des bénévoles d'origine étrangère**

04/04/2008 10:03

Des chauffeurs de bus de la société flamande de transport en commun De Lijn proposent que des bénévoles d'origine étrangère prennent place à bord des bus pour désamorcer les conflits avec des jeunes turbulents, indiquent les quotidiens De Standaard, Het Nieuwsblad, Het Volk et Het Laatste Nieuws.

Le chauffeur de bus Hicham El Mzairh souligne dans le quotidien Het Laatste Nieuws que "beaucoup de jeunes immigrés, par exemple d'origine marocaine, n'acceptent pas les remarques, hormis de 'leurs' aînés. A Amsterdam et Rotterdam, on a mobilisé 800 personnes et l'approche paie. C'est beaucoup plus calme dans les transports publics". De Standaard précise que ce sont les jeunes qui sont les principales victimes des bandes de jeunes dans les bus. Ils sont plus souvent ciblés que les contrôleurs et conducteurs. (CYA)

Source : Le Vif L'Express

[Top](#)

Europe



**Signez la pétition de soutien à Bruno Guigue**

**Non à la sanction politique qui frappe Bruno Guigue !**

<http://oumma.com:80/Petition-de-soutien-a-Bruno-Guigue.2694>

**Cliquez ici pour signer la pétition en ligne sur le site de soutien à Bruno Guigue**



<http://soutienbrunoguigue.info/>

### **Banque mondiale: les dernières données migratoires et des transferts d'argent**

L'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et la France sont les premiers pays bénéficiaires des transferts de fonds des migrants en 2007, estime la Banque mondiale dans un nouveau rapport publié ce mois-ci. Les sommes envoyées par les migrants sont de 27 milliards de dollars pour l'Inde, de près de 26 milliards pour la Chine, de 25 milliards pour le Mexique, de 17 milliards pour les Philippines et de 12,5 milliards de dollars pour la France. Rapportées au produit national brut, les envois d'argent ont particulièrement profité aux petits pays comme le Tadjikistan pour qui cela représente 36% du PIB, la Moldavie (36%), Tonga (32%), le Kirghizistan (27%) et le Honduras (26%).

Le montant total des transferts d'argent est estimé en 2007 à 318 milliards de dollars, dont 240 milliards en direction des pays en voie de développement. Cette estimation ne prend pas en compte les systèmes informels de transfert, qui représentent vraisemblablement un montant presque aussi important. Les premiers pays d'origine des fonds envoyés par les migrants sont les Etats-Unis avec 42 milliards de dollars, suivis de l'Arabie saoudite, la Suisse et l'Allemagne.  
Plusieurs niveaux d'analyse des données

La publication proposée par la Banque mondiale permet de comprendre le phénomène de transfert des fonds et d'évolution des flux migratoires par une série de statistiques à jour dans 194 pays et 13 régions du monde. Le rapport souligne que les migrations Sud-Sud sont pratiquement aussi importantes que les migrations Sud-Nord mais que les pays riches restent les principales sources de transferts de fonds, en particulier les Etats-Unis qui totalisent 38,4 millions d'immigrés en 2005.

La Russie en compte plus de 12 millions et l'Allemagne plus de 10 millions.

Les premiers pays d'immigration par rapport à leur population totale sont le Qatar (78% d'étrangers), les Emirats arabes unis (71%), le Koweït (62%), Singapour (43%), Israël (40%) et la Jordanie (39%).



mondiale. Si la part des migrations Sud-Sud est en général aussi importante que celle des migrations Sud-Nord, elle l'est beaucoup plus pour les migrations sub-sahariennes (72% sont Sud-Sud), d'Europe et d'Asie centrale (64%) et d'Asie du sud (54%).

Source: The migration and remittances factbook 2008  
[www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances](http://www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances)

---

### **Les socialistes européens regrettent la diffusion sur internet d'un film anti-islam.**

Des leaders du Groupe socialiste au Parlement européen regrettent la diffusion hier sur internet d'un film anti-islam du député néerlandais Geert Wilders.

"La diffusion de ce film fait partie d'une campagne systématique de dénigrement des Musulmans au service de la promotion d'un parti d'extrême-droite", déclarent le chef de file du Groupe socialiste au Parlement européen Martin Schulz et le vice-président responsable de la communication, Jan-Marinus Wiersma.

Ce film donne une image dévoyée de la réalité en cherchant à démontrer que tous les Musulmans sont de potentiels terroristes.

En tant que Socialistes, nous sommes partisans d'un débat ouvert et actif sur les religions, le fondamentalisme et les valeurs démocratiques dans le cadre d'un dialogue interculturel qui tisse des liens entre les différentes communautés de la société. La diffusion d'un film contre le Coran est la pire façon de promouvoir le dialogue avec les communautés musulmanes".

Contact Solange Hélin Villes + 32 476 510 172

28/03/2008 [www.socialistgroup.eu](http://www.socialistgroup.eu)

Les socialistes européens regrettent la diffusion sur internet d'un film anti-islam. "La diffusion de ce film fait partie d'une campagne systématique de dénigrement des Musulmans au service de la promotion d'un parti d'extrême-droite", déclarent le chef de file du Groupe socialiste au Parlement européen Martin Schulz

---

Bruxelles, 1 avril 2008

**« FITNA » sur le Net**

**Le Centre pour l'égalité des chances appelle à la vigilance**

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme condamne fermement la mise en ligne du film « Fitna » de Geert Wilders. L'objectif de ce court métrage est clair : attiser la peur et la méfiance vis-à-vis des personnes de confession musulmane en appelant à se battre contre leur présence aux Pays-Bas et en Europe. Par l'abreuvement d'images violentes, il réduit toute une population à des faits violents d'extrémisme.



Les réactions condamnant ce film ont été nombreuses partout en Europe et plusieurs plaintes ont été déposées contre Geert Wilders aux Pays-Bas. Il reviendra à la justice néerlandaise de déterminer si la législation anti-racisme trouve à s'appliquer dans le cas présent.

Il faut rappeler que la justice belge pourrait également être saisie s'il apparaissait qu'une personne résidant en Belgique devait faire un usage préjudiciable de ce film, en l'occurrence : inciter à la haine ou à la discrimination. Le Centre sera évidemment vigilant à cet égard.

Ce film n'apporte strictement rien de nouveau par rapport aux nombreux courriels qui prolifèrent depuis plusieurs mois. Le Centre s'inquiète de l'augmentation significative du nombre de mails, films et autres messages diffusés sur internet appelant à la peur, la méfiance et la haine des personnes de conviction musulmane.

La liberté d'expression est une des valeurs les plus précieuses de la démocratie. L'une des conditions pour la préserver, c'est de porter un regard critique sur ce qui nous est proposé de voir ou de lire. Les messages simplistes comme ceux qui sont divulgués par le film de Wilders peuvent créer des sentiments de peur injustifiés, un climat d'intolérance, voire de violence.

Le Centre tient également à rappeler qu'on ne peut réduire un groupe de personne à des franges extrémistes et que la très grande majorité des musulmans respecte et promeut les valeurs démocratiques et le respect d'autrui. A cet égard, les signes d'ouverture et de dialogue (mosquées portes ouvertes, prises de position appelant au calme, refus de répondre à la provocation...) donnés par la communauté musulmane tant aux Pays-Bas qu'en Belgique doivent être salués et encouragés, malgré la légitime indignation provoquée par le film. Ils constituent la meilleure illustration de l'inanité et des contrevérités véhiculées dans les propos et dans le film de Geert Wilders.

Chacun d'entre nous doit rester vigilant face à ce type de messages en refusant notamment de servir soi-même de canal de diffusion, et en avertissement le Centre dans les cas d'incitation à la haine et/ou à la discrimination.

**Pour plus d'information :** Contact presse FR

Manuel ABRAMOWICZ - Service de presse du Centre pour l'égalité  
Téléphones : 02-212.30.15 (direct) - [manuel.abramowicz@cntr.be](mailto:manuel.abramowicz@cntr.be)  
[www.diversite.be](http://www.diversite.be)

**Perscontact NL :** Eef PEETERS - Pers en communicatie - Centrum voor gelijkheid van kansen en voor racismebestrijding  
Tel : 02-212.30.05 – - [eef.peeters@cntr.be](mailto:eef.peeters@cntr.be)  
[www.diversiteit.be](http://www.diversiteit.be)

---

**Le Conseil mondial des Eglises soutient le dialogue avec l'islam**

Le Conseil mondial des Eglises (CME), qui réunit les principales Eglises



chrétiennes non-catholiques, a appelé mercredi ses membres à engager un dialogue avec des intellectuels musulmans.

Le CME, basé à Genève, a indiqué qu'il souhaitait organiser des discussions sur des questions d'ordres théologique et éthique avec les signataires d'un appel à un dialogue entre chrétiens et musulmans. Lancé en octobre par 138 intellectuels et théologiens musulmans, cet appel a été favorablement accueilli par de nombreuses Eglises chrétiennes.

Mardi, l'idée d'un nouveau dialogue entre les différentes confessions avait reçu le soutien du roi Abdallah d'Arabie saoudite qui, selon les médias saoudiens, a souhaité un consensus parmi les musulmans sur cette question.

Le Vatican a engagé des discussions avec les signataires de l'appel d'octobre, une initiative sans précédent émanant d'intellectuels issus de plusieurs traditions musulmanes, mais le baptême par le pape Benoît XVI d'un journaliste italien célèbre pour la virulence de ses critiques de l'islamisme radical a quelque peu douché l'enthousiasme initial.

"Nous encourageons nos Eglises à considérer l'invitation offerte par les responsables musulmans comme une nouvelle opportunité pour un dialogue interreligieux", a déclaré le secrétaire général du CME, le révérend Samuel Kobia, dans un communiqué.

"Cette invitation marque une nouvelle étape encourageante dans la pensée musulmane sur les relations entre musulmans et chrétiens", peut-on lire dans le communiqué. "A travers leur histoire commune, les fidèles des deux confessions se sont trop souvent mal compris".

Le CME réunit plus de 560 millions de chrétiens issus de 349 Eglises à travers le monde, notamment la plupart des confessions orthodoxes, protestantes et de nombreuses communautés religieuses indépendantes.

Source : Le Point

---

### **Des saisonniers étrangers des Bouches-du-Rhône reconnus travailleurs permanents**

Laetitia Van Eeckhout

Source: Le Monde.fr

Publié le 01.04.2008 | 18h29

<http://saisonnierbouche.blogspot.com/>

---

### **Un rapport parlementaire britannique conteste les bienfaits de l'immigration**

Des députés britanniques estiment dans un rapport publié mardi par la Chambre des communes que l'immigration a très peu bénéficié à l'économie du Royaume-Uni, contrairement à ce qu'a encore soutenu le Premier ministre Gordon Brown le jour



même.

La commission des affaires économiques présidée par Lord John Wakeham demande une nouvelle limitation de l'immigration, qui a atteint des niveaux record ces dernières années. Selon le rapport, le solde entre l'immigration et la émigration est positif de plus de 300.000 en 2006, alors qu'il était inférieur à 100.000 par an au début des années 1990.

La Grande-Bretagne a vu arriver ces dernières années de nombreux Polonais et autres ressortissants des dix pays (dont huit de l'ex-Europe de l'Est) entrés dans l'Union européenne en 2004.

A ceux qui accusent les immigrés de faire grimper les prix de l'immobilier et la délinquance, le gouvernement répond que ses dernières données font état d'une contribution de 6 milliards de livres (7,6 mds euros) des immigrés à l'économie britannique.

"La plupart des gens de la City à Londres savent qu'ils en ont bénéficié de façon substantielle", a affirmé Gordon Brown mardi à la presse, évoquant le centre financier de Londres. Il a ajouté que le produit intérieur brut (PIB) par tête était passé de 13.900 livres en 1997 à 22.840 livres l'an dernier. Il a jugé impossible de stopper l'immigration mais a souligné les mesures prises pour limiter la part des ouvriers non qualifiés dans l'afflux.

La commission parlementaire dans son rapport estime que les immigrés non ou peu qualifiés font concurrence à leurs homologues britanniques. AP

Source : La Tribune  
st/v444

---

### Décrypter les différents extrémismes

Felice DASSETTO  
Mis en ligne le 02/04/2008. La Libre Belgique

Se mélangent plusieurs raisons. Le calcul d'intérêts électoraux, pour les uns. Le refus de mettre en question ses propres évidences, pour les autres.

Drapeaux brûlés, portraits brandis, dessins devenus icônes négatives pour les uns ou positives pour les autres, images exaltées, films diffusés à grand renfort médiatique, livres, pamphlets ou prédateurs enflammés. Ce sont autant d'expressions de formes extrémistes, radicales, en faveur ou contre l'islam. Dernier épisode : Fitna de Geert Wilders.

Lire l'article : <http://differentsextrremisme.blogspot.com/>

## Agenda



Des Solutions Pour Chacun

ensemble

Du culturalisme à l'interculturalité, comment vivre sans ghetto ni repli sur soi

**25 avril, 9h30 à 13h30**, à l'Amazone (St Josse, séminaire relatif aux statistiques ethniques (nécessité de les utiliser ou non, risques inhérents, moyens de limiter ces risques)

Infos : [nicole.marechal@ecolo.be](mailto:nicole.marechal@ecolo.be) 081.24.23.44

---

### ISRAËL-PALESTINE.

Projection de Nakba Palestine 1948, documentaire de Ryuichi Hirokawa (131 min., 2008), au Centre international de culture populaire (CICP), 21 ter, rue Voltaire, Paris-11e, le mardi 8 avril à 19 h 30. Organisation : Echo Echanges ONG France-Japon. Le réalisateur — l'un des premiers photojournalistes à avoir rapporté des images des massacres de Sabra et Chatila en 1982 — se rend au kibbutz Daliya, quarante ans après un premier séjour, pour recueillir les témoignages de ses résidents. Entre 1967 et 1970, alors qu'il y vivait et travaillait, il a découvert un jour à côté du kibbutz les ruines d'un village palestinien. Ce village s'appelait Daliyat-al Rawha. Il a alors voulu retrouver les anciens habitants. (Entrée : 5 euros. Réservation : [echoechanges@wanadoo.fr](mailto:echoechanges@wanadoo.fr) ou 06-64-96-08-48.)

---

### MAGHREB.

Le Panorama des cinémas du Maghreb, en partenariat avec le cinéma L'Ecran de Saint-Denis et le Centre cinématographique marocain, organise sa troisième édition, du 10 au 13 avril. Projections, concerts, rencontres avec des réalisateurs, comédiens et producteurs invités. Au cinéma l'Ecran, 14, passage de l'Aqueduc, Saint-Denis (93). (Tél. : 01-49-33-66-88 ; [lecran.stdenis@club-internet.fr](mailto:lecran.stdenis@club-internet.fr) )

---

### Allemagne

Un forum pour promouvoir le co-développement entre le Maroc et l'Allemagne Le "Maroc forum 2008 Germany" aura lieu du 8 au 11 mai 2008 à Francfort, avec pour objectif la promotion économique du Maroc en Allemagne. En plus d'un moyen pour inciter la diaspora marocaine à investir au Maroc, le forum permettra des "échanges culturels, économiques et scientifiques" entre les deux pays. Environ 120 000 Marocains vivent actuellement en Allemagne. Plus de 20 000 visiteurs sont attendus et plus de 200 exposants en provenance du Maroc, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et de France. La manifestation bénéficie du soutien de l'ambassade du Maroc et du consulat général de Francfort en Allemagne [suite...](#)

---

**Le Mouvement Citoyen Palestine vous invite à une conférence - débat**

"La démocratie mensonge"  
**Le Mercredi 16 Avril 2008 à 19h00**

salle du péristyle (nouvelle école)  
Métro Madou

<http://mcpalestine.canalblog.com/archives/2008/04/01/8536037.html>

Palestine, histoire d'une terre



suivi d'une table ronde citoyenne

**Quand ?** Le vendredi 25 avril à 19h00

<http://mcpalestine.canalblog.com/archives/2008/04/01/8383047.html>

[Editorial](#) - [Maroc](#) - [Belgique](#) - [Europe](#) - [Divers](#)